



Christian Moyersoën

- Producteur de Picodon AOP
- Président du Syndicat du Picodon AOP
- Vice-Président du Parc des Monts d'Ardèche

# Le Picodon AOP



- En Drôme et Ardèche, départements de la Région Rhône Alpes (France)
- 600 Tonnes de Production de fromage de chèvre
- 260 Producteurs en Zone Méditerranéenne
- Décret AOC depuis 1983
- Modification du décret en 2010





- En 2007 vote à l'unanimité des producteurs interdisant l'alimentation des chèvres avec des aliments étiquetés OGM

### Orientations:

- Développer l'usage des fourrages grossiers riches en protéines (luzerne, pois, etc. )
- Maintenir la tradition des élevages herbagers ou en parcours sur landes
- Travail avec les fournisseurs pour assurer l'alimentation complémentaire en protéines à moyen terme



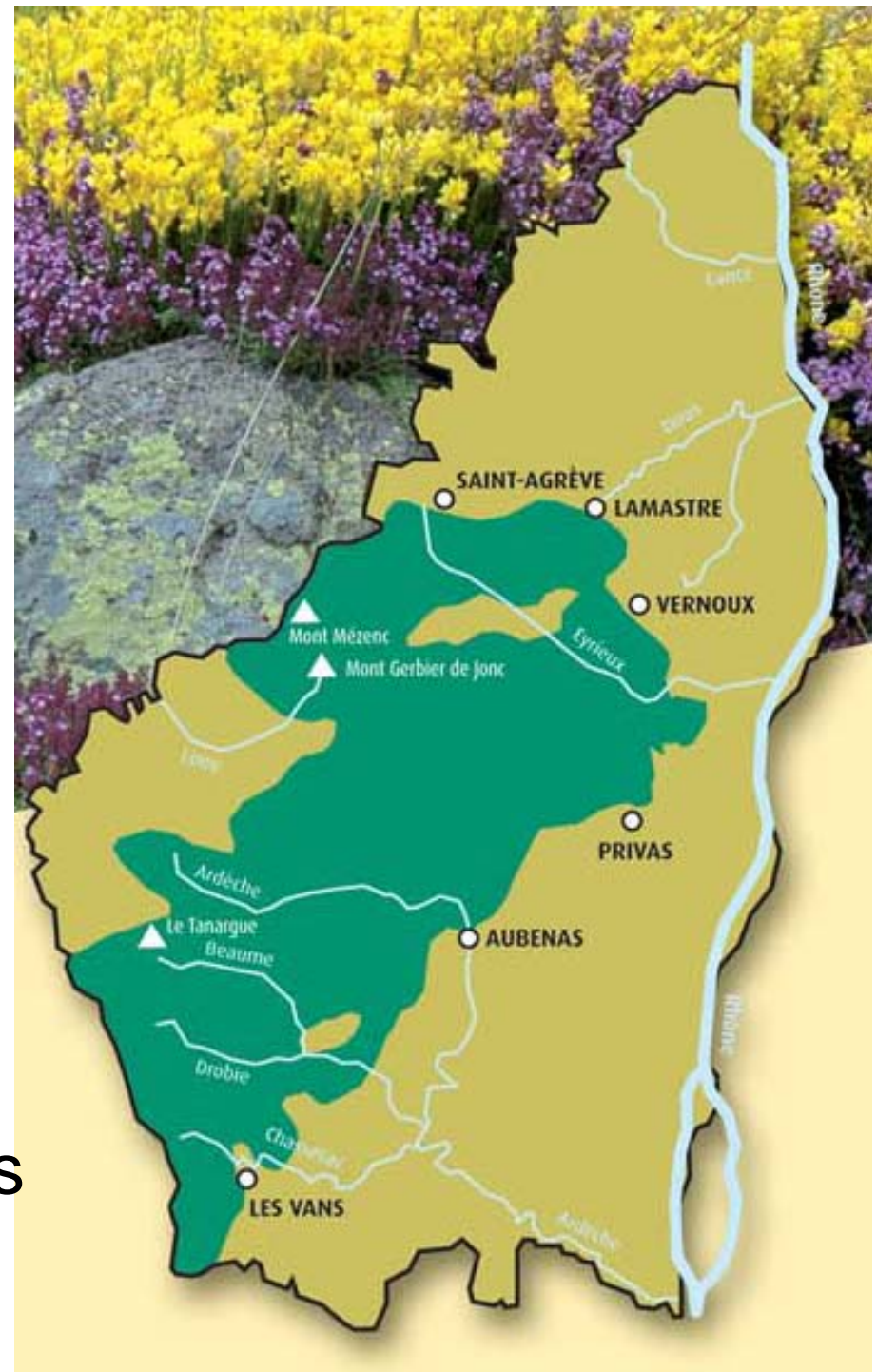


- En 2010, une inscription supplémentaire dans le nouveau décret d'AOP Picodon:  
Interdiction de cultures OGM sur la zone du Picodon
- Objectif 2010: faire valider cette inscription
  - par le comité national de l'INAO
  - par les ministères
  - par l'Europe



# Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

- 132 communes
- 6 villes portes
- 58 000 habitants
- 190 000 Ha
- SAU 22 %
- 41 % d'entreprises agricoles



## 4 grands axes d'action



- *valoriser les ressources des Monts d'Ardèche pour en faire un territoire d'exception*



- *développer des activités économiques pour en faire un territoire vivant*



- *associer tout un chacun dans un projet compris et partagé*



- *maîtriser ces activités pour un environnement préservé*

# Carte d'identité du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



*Un regroupement de 132 communes fédérées autour d'un même projet de territoire*

*Un projet de développement durable bâti sur 10 ans et transcrit dans une Charte.*



- AOC Fin gras du Mezenc, AOC Châtaigne, AOP Picodon, produits Bio, Vins dont Chatus marqué Parc, Production ovine, myrtilles, fruits rouges, pommes de terre, miel, etc.

- Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est sans conteste un territoire d'exception
- Exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la volonté de ses habitants, ses productions agricoles de qualité mais surtout aujourd'hui, grâce aux initiatives menées avec ses partenaires

# ***Enjeux agricoles du Parc***



- Affirmer la spécificité agricole du pays
- Aller vers une intégration exemplaire entre agriculture et environnement
- Favoriser le maintien et l'installation des agriculteurs,
- Développer et diversifier l'agriculture vers des productions de qualité



## Le 18 Septembre 2009

- La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, partenaire institutionnel du Parc, a pris une décision historique et non dénuée de force au sujet des OGM
- Les représentants agricoles se sont prononcés à l'unanimité en session de Chambre d'Agriculture, contre les cultures d'OGM sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Cette décision est le fruit d'une démarche initiée de longue date par de nombreux partenaires

- Région Rhône Alpes (délibération),
- Département (délibération),
- Associations et Personnalités



# La Charte du Parc

- Cette étape importante permet au Parc d'inscrire dans sa future Charte (2012-2024) les dispositions interdisant les cultures d'OGM sur son territoire. (Voté à l'unanimité du comité syndical)



- Cette initiative portée par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et soutenue courageusement par le Président de la Chambre d'Agriculture, constitue le point de départ vers l'exclusion des OGM sur les territoires aux patrimoines fragiles et remarquables comme les Parcs naturels régionaux sur la base de la loi OGM de mai 2008

# La loi de mai 2008

- Vu l'article de la loi sur les Organismes Génétiquement Modifiés (Art 4, Art. L 335-1 du Code de l'Environnement) stipulant que les Parcs naturels régionaux peuvent, avec l'accord unanime des exploitants agricoles concernés, exclure la culture d'organismes génétiquement modifiés sur tout ou partie de leur territoire, sous réserve que cette possibilité soit prévue par leur charte



## Conclusions



- Le Picodon AOP, et la FNAOC sont dynamiques dans la lutte contre les OGM, indispensable pour sauvegarder nos savoir-faire ancestraux et la biodiversité de nos territoires
- Les partenaires du Parc, associatifs, syndicaux, consulaires ainsi que les collectivités département et région, fortement engagés contribuent à l'aboutissement des zones d'exclusion des OGM
- Cette démarche répond aux attentes fortes des citoyens de nos territoires, les procédures de protection sont lourdes, une décision européenne pourrait solutionner le problème plus simplement

# Merci de votre écoute



Christian Moyersoën

- Producteur de Picodon AOP
- Président du Syndicat du Picodon AOP
- Vice-Président du Parc des Monts d'Ardèche